

**Complément d'avis n°2021/04-03
relatif à l'accréditation de
l'École nationale supérieure en environnement,
géoressources et ingénierie du développement durable
de l'Institut polytechnique de Bordeaux
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Rectificatif de l'avis de la CTI n°2021/04-03, où il est spécifié :

« La commission prend acte de la demande de l'établissement de ne pas renouveler l'accréditation de la formation continue. »

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

L'école n'ayant pas demandé l'arrêt de l'accréditation de sa formation continue, la Commission prend acte favorablement du maintien de celle-ci comme suit :

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure en environnement, géoressources et ingénierie du développement durable de l'Institut polytechnique de Bordeaux sur le site de Bordeaux	Formation continue	2022	2026-2027	maximale

Délibéré et approuvé en séance plénière le 13 février 2024.



La présidente,
Elisabeth CREPON